

ABDELMAJID ATTAR (MINISTRE DE L'ENERGIE)

“L'Algérie a consommé 50% de ses réserves de gaz et de pétrole”

P2

FÊTE DU MAWLID ENNABAWI

La journée de jeudi prochain chômée et payée

P24

ABDERRAHMANE HADJ NACER

“Nous abordons une guerre mondiale comme si nous n'étions pas concernés”



P4

SECTEUR DES HYDROCARBURES

“La porte des emplois à Sonatrach est close”

P3



VIANDE BLANCHE

Des prix entre 340 da et 360 da prévus au 4ème trimestre

Dans sa dernière note de conjoncture, l'observatoire des filières avicoles algériennes (OFAAL) prévoit une disponibilité du poulet vif sur les marchés durant le quatrième trimestre. Il a indiqué que des mises en place ont été effectuées en prévision de la fête du « Mawlid Ennabaoui » et les fêtes de fin d'année. Durant le quatrième trimestre (nov./déc.), les prix des œufs de consommation vont se maintenir au même niveau, les prix à la production varieront en moyenne entre 9,00 et 9,50 DA l'unité, et au niveau du détail entre 11 et 13 DA l'unité selon le calibre, avec des hausses encore plus importantes des prix au niveau de la région Ouest, ou cette filière enregistre une baisse sensible de la production des œufs (la loi de l'offre et la demande).

P5

BARRAGE SUR LE NIL

Reprise des négociations tripartites aujourd'hui

Les négociations entre le Soudan, l'Égypte et l'Éthiopie sur le barrage éthiopien de la Renaissance sur le Nil reprendront aujourd'hui par visioconférence, sous l'égide de l'Union africaine (UA), a indiqué un communiqué ministériel. Les ministères des Affaires étrangères et de l'Irrigation des trois pays vont se réunir par visioconférence afin de reprendre les négociations tripartites sur le barrage éthiopien de la Renaissance, à l'invitation de l'Afrique du Sud, qui préside l'UA, parain des pourparlers, précise le communiqué du ministère soudanais de l'Irrigation. Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a salué cette initiative "indiquant une volonté politique forte et un engagement des trois parties (...) en faveur d'une résolution pacifique et amiable de l'affaire du Gerd", selon le compte Twitter de l'UA. Les discussions étaient suspendues depuis août en raison de désaccords persistants entre les trois pays concernés.

P15

Régions

EL TARF

Reboisement de 1800 hectares à l'horizon 2024

P9

BOUMERDES

400 ha en différentes seront plantés d'essences d'arbres

P8

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

276 nouveaux cas, 178 guérisons et 8 décès

P3

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED (COUR D'ALGER)

Le procès de Moussa Benhamadi reporté au 9 novembre

P3

ARBORICULTURE RUSTIQUE

Objectif : Sept à dix millions de quintaux supplémentaires à l'horizon 2024

P24

Sport

FOOT/ALGÉRIE/SÉLECTION NATIONALE (U20)

Six cas testés positifs au Covid-19

P13



Brèves

ARBORICULTURE RUSTIQUE

Objectif : sept à dix millions de quintaux supplémentaires à l'horizon 2024

Un objectif de production de sept à dix millions de quintaux supplémentaires d'arboriculture rustique a été tracé pour le quinquennat 2020/2024, soit un peu plus de la moitié de la production nationale actuelle, estimée à environ de 15 millions de quintaux, a déclaré, dimanche à Médéa, le directeur général de l'institut technique de l'arboriculture fruitière et de la viticulture (ITAF), Mohand Larbi Rabhi. L'atteinte de cet objectif "ambitieux et hautement important" pour cette filière implique la participation active des producteurs d'arboriculture rustique, la conjugaison des efforts de l'ensemble des intervenants dans cette filière, outre l'impérative nécessité de matérialiser les orientations et le plan de développement initié par le ministère de l'agriculture et du développement rural, a indiqué Rabhi à l'APS, en marge d'une rencontre sur le développement de l'arboriculture rustique, organisée au centre de vulgarisation agricole de Médéa. La hausse de production sur laquelle le ministère de l'agriculture et du développement rural permettra d'accompagner la demande induite par l'évolution de la population, à l'horizon 2024, et stimuler des segments d'activités liées directement au secteur agricole, en l'occurrence l'activité de transformation et d'industrialisation, a-t-il expliqué. Les variétés ciblées par le programme de développement en question concernent, selon le Dg de l'ITAF, les espèces adaptées aux zones montagneuses, arides ou semi arides, telles que le grenadier, le pistachier, le cerisier, le prunier, l'olivier, l'amandier et l'abricotier, réputées pour leur résistances aux aléas climatiques, les sols agressifs, et garantissent, en outre, des productions abondantes et sont en mesure d'assurer des ressources financières non négligeables pour les producteurs et la main d'œuvre employée, a-t-il ajouté. Le développement de la filière de l'arboriculture rustique constitue un "levier important" pour le développement de l'agro-industrie, a estimé, pour sa part, Ould Youcef Hamid, sous-directeur au niveau du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, précisant que la vulgarisation de ce programme rentre dans le cadre de la "mise en œuvre de la feuille de route" pour le quinquennat 2020/2024. En sus de l'objectif assigné de doublement de la production nationale d'arboriculture rustique, le programme mis sur pied par le ministère vise, selon ce responsable, à revitaliser les zones montagneuses et steppiques, améliorer les conditions de vie des populations locales, préserver le potentiel existant et assurer son extension à l'échelle du territoire, mais, surtout, encourager les divers segments de l'agro-industrie susceptible de participer à l'essor de l'économie nationale, a assuré Ould Youcef.

R.N

MAWLID

Campagne de sensibilisation sur les dangers des produits pyrotechniques

La Direction générale de la protection civile (DGPC) organise, à l'occasion de la célébration de la naissance du prophète Mohamed (QSSL), une campagne de sensibilisation sur les dangers et périls induits par l'usage et la manipulation des produits pyrotechniques et bougies, a indiqué lundi un communiqué de ce corps constitué. La DGPC a rappelé qu'à l'approche de la célébration de l'événement de la naissance du prophète (QSSL), occasion de piété et de recueillement, cette fête religieuse est le "plus souvent dévoyée de son objectif", qui est de permettre à tout un chacun de "s'inspirer de sa pure Sira et non de lui substituer les manifestations et comportements aux antipodes des valeurs et principes religieux". La même source a ajouté que ces manifestations étaient exprimées avec "force bruit et détonations", sources d'accidents "dramatiques" et autres incendies "mettant en péril" aussi bien les vies des habitants que leurs biens, et de "nuisances en tous genres que sont contraints de supporter vieux, personnes malades, enfants et femmes enceintes". Les dangers de ces produits prohibés, selon la même source, sont nombreux, à savoir le risque d'explosion dans la main, brûlure des yeux, perte définitive de l'audition, blessures graves et lésions définitives, amputation, inflammation des vêtements, début d'incendie dans une pièce close, mais aussi risque de feu en extérieur. Face à cet état de fait, "nous devons conjuguer en même temps que coordonner nos efforts, en tant qu'institution publique concernée par la santé, le bien-être et la sécurité des citoyens avec l'ensemble de nos partenaires, en engageant des actions communes en rappelant toutefois la responsabilité des parents", a souligné la même source. Par ailleurs, en ce qui concerne la manipulation des bougies et cierges, souvent à l'origine de départ d'incendie, la DGPC a rappelé qu'elles devaient être placées notamment sur des supports stables et non inflammables et tenues loin des tentures et meubles afin d'éviter tout départ d'incendie et leur manipulation doit se faire en présence d'adultes. Aussi, les mesures de prévention relative à la Covid 19 doivent être "scrupuleusement respectées" et éviter les regroupements, source de propagation, a relevé la même source, ajoutant qu'en cas d'accident ou d'incendie, les citoyens sont invités à appeler la protection civile au numéro 14 ou le 1021 en précisant la nature du risque et l'adresse exacte.

R.N

SECTEUR DES HYDROCARBURES

La porte des emplois à Sonatrach est close

Attar a déclaré, lors de son passage à la Radio nationale, hier, que "Sonatrach connaît aujourd'hui une grande pression en termes d'emploi", précisant : "Je m'excuse, mais Sonatrach a souffert d'une très forte pression, et ce depuis plus de 20 ans".



Attar est allé plus loin en coupant l'espoir de ceux qui attendent d'être employés à Sonatrach, en affirmant que « le secteur de l'énergie aujourd'hui n'a pas à chercher des moyens de créer de nouveaux emplois », ajoutant que « la création d'emplois est la responsabilité d'autres secteurs, en particulier l'agriculture et les petites et moyennes entreprises. » « Je le dis et le redis, le secteur des hydrocarbures ce n'est pas lui qui va créer de nouveaux emplois. Il produit déjà une richesse. Il produit des emplois qui ne sont pas durables uniquement pour réaliser les chantiers », a déclaré le ministre de l'Énergie, en ajoutant que « la richesse est ailleurs ». « Le développement du pays doit être basé sur

d'autres richesses durables, qui sont éternelles et ça : c'est l'agriculture, ce sont les PME/PMI, ces sont les services...etc. », a-t-il précisé. « Autrement dit, le secteur des hydrocarbures, aujourd'hui, je peux vous dire qu'il affiche complet », a-t-il déclaré, en précisant : « Il y a un sureffectif énorme au niveau de Sonatrach. Si on compte le nombre de travailleurs au niveau de Sonatrach et de ses filiales, c'est énorme. Ça c'est la pression. Il faut donner de l'emploi aux gens, et on ne peut pas continuer. » Le ministre de l'Énergie a indiqué qu'une société nationale devrait fonctionner sur le même principe qu'une société américaine ou allemande : « Il faut que ce qu'elle fait soit rentable et assure des profits. Son propriétaire

c'est l'Etat. Le propriétaire de Sonatrach et de Sonelgaz est l'Etat (...). Donc, il faut gérer de la même façon tout simplement. Et là, il faut des hommes aussi », a développé M. Attar qui a estimé que « ce n'est pas le cas » aujourd'hui. Les entreprises nationales ne travaillent pas sur le principe « rentabilité-profit ». « Ce n'est pas le cas surtout au point de vue rentabilité. Le profit, il n'y pas de problèmes, parce qu'il y a le contrôle, des assemblées générales, le commissaire au compte...etc. Mais, quand vous arrivez au point rentabilité, là je suis désolé. Je prends l'exemple de Sonatrach, il y a eu énormément de pression sur elle depuis 20 ans ou un peu plus », a-t-il ajouté.

R.N

ABDELMAJID ATTAR (MINISTRE DE L'ENERGIE)

“L'Algérie a consommé 50% de ses réserves de gaz et de pétrole”

Le ministre de l'Énergie, Abdelmajid Attar, revient, lors de son passage hier sur les ondes de la Radio nationale (Chaîne III), à son sujet de prédilection : à savoir le ratio de la consommation interne de l'Énergie, plus spécialement le gaz, par rapport à notre capacité de production. En termes de grandeur, le ministre a indiqué que l'Algérie a consommé la moitié de ses réserves en gaz et en pétrole. Pour lui : la sécurité énergétique nationale sera assurée au moins jusqu'en 2040, notamment grâce à des réserves prouvées de 2 500 milliards de m3 de gaz et 1,7 milliard de tonnes de pétrole ». Le problème reste la quantité que l'Algérie sera capable de dégager pour l'exportation après cette date et même avant. Attar est connu pour être l'expert en énergie qui a le plus prévenu un déséquilibre entre ce que nous

consomons et ce que nous espérons exporter. Rappelant que près de 96% des recettes d'exportations sont issues des hydrocarbures, il a estimé nécessaire de parvenir à un nouveau modèle de consommation, tout en diversifiant les secteurs économiques de production de richesses. De plus, selon le ministre, il s'agit de renouveler les réserves d'hydrocarbures, de changer le mode d'exploitation des gisements tout en développant l'économie d'énergie et le renouvelable. Selon M. Attar, les recettes d'exportation d'hydrocarbures de l'Algérie pour l'année 2020 devraient atteindre 23,5 milliards de dollars si les cours du baril de brut se maintiennent autour de 40 dollars, alors que les mêmes recettes pour l'année 2019 étaient autour de 34 milliards de dollars. Interrogé sur la question de revoir

les subventions énergétiques du pays, il a estimé que "cette question des subventions doit être sérieusement discutée" sans toucher aux petits revenus. A propos de la rationalisation et de l'efficacité énergétique, M. Attar a souligné que cela doit se faire en priorité au niveau des secteurs de l'habitat et du transport. "Concernant le transport, nous sommes en train d'accélérer la consommation de GPLC. Nous préparons également la mise en œuvre du gaz naturel carburant (GNC)", a-t-il indiqué. Par ailleurs, en ce qui concerne les filiales à développer dans le secteur énergétique, M. Attar a souligné l'intérêt de développer la pétrochimie ainsi que ce qui est en aval de la pétrochimie en impliquant les PME/PMI pour réaliser les produits finis. Concernant les incidents des derniers jours sur des infrastructures

énergétiques, M. Attar a fait savoir qu'en ce qui concerne le gazoduc d'El Bayadh, un engin d'une entreprise d'assainissement a touché la conduite de gaz. S'agissant de la fuite de la conduite de gaz d'El Oued provoquée par la crue, il a mis en exergue "un problème de suivi et de maintenance", notant que la conduite n'était pas protégée par des structures de fixation. Evoquant le gazoduc OBI au niveau de Touggourt, M. Attar a rappelé que cette conduite date de 1959, suggérant que la fuite a fait suite à un problème de maintenance. "Un comité de pilotage, impliquant les secteurs de l'environnement, de l'agriculture et de l'eau a été mis en place pour localiser les risques au niveau des pipes et prendre des mesures nécessaires", a fait savoir le ministre.

Abir N.

SITUATION PANDÉMIQUE EN ALGÉRIE

Le gouvernement appelle les citoyens à redoubler de vigilance

Le Gouvernement a exhorté dimanche les citoyens à redoubler de vigilance et à demeurer « solidaires et déterminés » dans la lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19), qui connaît un « inquiétant rebond » au plan international.



Après consultation du comité scientifique et de l'autorité sanitaire et l'évaluation de la situation sanitaire à travers le territoire national, le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, lance un appel aux citoyens et citoyennes sur la nécessité de poursuivre, avec rigueur et responsabilité, la mise en œuvre des mesures de consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus », indique un communiqué des services du Premier ministre. Il rappelle, dans ce cadre, que la pandémie « connaît un inquiétant rebond au plan international et une tendance vers l'aggravation de la situation épidémiologique. Beaucoup de pays, dans les cinq continents, sont en train de renforcer les actions préventives et de durcir les mesures de restriction sur la mobilité des personnes et les activités susceptibles d'aggraver les risques de contagion ». « La situation dans notre pays, et après une maîtrise de la situation sanitaire et l'enregistrement de résultats forts encourageants, montre aujourd'hui des signes perceptibles de relâchement, lesquels suscitent la crainte d'une résurgence de cas de clusters et doivent inciter, non seulement à la prudence, mais surtout à une plus forte mobilisation et un engagement de tous pour freiner la propagation du coronavirus ». Il relève « qu'en cette période

particulière, marquée par une reprise contrôlée et progressive de l'activité économique et une rentrée scolaire et universitaire et la reprise de la prière du vendredi dans nos mosquées, tous les efforts doivent être déployés pour maintenir un degré de vigilance maximum et préserver tous les réflexes de prévention et de protection qui ont permis, jusque-là, de nous prémunir d'une situation qui complique toute prise en charge sanitaire ». A ce titre, le Gouvernement « exhorte les citoyens et citoyennes à redoubler de vigilance et à demeurer solidaires et déterminés à poursuivre résolument la lutte contre du coronavirus », note le communiqué, ajoutant que « la responsabilité individuelle et collective doit continuer à nous animer pour prémunir la vie des personnes malades et/ou vulnérables et de nos concitoyens et pour partager la charge qui supportent notre valeureux corps médical et paramédical en particulier ainsi que les autres corps mobilisés pour faire face à cette épidémie. A cette occasion, le Gouvernement leur rend, encore une fois, un grand hommage ». « Ainsi, c'est à travers une plus forte détermination de respecter toutes les consignes et mesures sanitaires de prévention et de protection que nous pourrions vaincre cette crise sanitaire. Les gestes barrières, particulièrement le port du masque de

protection, la distanciation physique et l'hygiène des mains, doivent continuer à être scrupuleusement respectés », ajoute la même source. « De même qu'il importe d'observer toutes les interdictions, et le cas échéant, les restrictions sanitaires se rapportant aux rassemblements et aux regroupements qui constituent autant de facteurs de contamination et de propagation du virus », poursuit le communiqué. A ce titre, « les meetings et rassemblements, autorisés dans la cadre de la campagne électorale, « doivent être organisés dans le strict respect des protocoles sanitaires qui leur sont dédiés », souligne-t-on. Par ailleurs, le Gouvernement « continue à encourager et à soutenir les efforts du mouvement associatif et comités de quartiers et de la société civile en général dans leurs actions de mobilisation et de sensibilisation des citoyens, ainsi que dans leurs louables initiatives qui contribuent fortement à l'effort national de lutte contre cette épidémie ». Le Gouvernement « réitère son appel aux citoyens pour continuer à faire preuve de discipline et de solidarité pour le strict respect de toutes les mesures préconisées pour la prévention et la lutte contre cette épidémie mondiale », conclut la même source.

APS

Brèves

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED (COUR D'ALGER)

Le procès de Moussa Benhamadi reporté au 9 novembre

Le tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) a reporté, hier, au 9 novembre prochain, le procès de l'ancien ministre de la Poste et des Télécommunications décédé Moussa Benhamadi, qui est poursuivi pour "obtention d'indus avantages" et "financement occulte de la campagne électorale de l'ex-président de la République, Abdelaziz Bouteflika". Le report a été décidé à la demande de la défense du Trésor public pour l'examen du dossier et du juge d'audience en raison de l'absence de plusieurs témoins principaux, notamment l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, l'ancienne ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda Feraouh, et l'ancien ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Hattab. Les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal sont également poursuivis dans la même affaire pour "octroi d'avantages injustifiés à Benhamadi pour la réalisation de l'usine de médicaments GB Pharma dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah dans la capitale". Abdelghani Zaalane a été ramené au tribunal en tant qu'ancien directeur de campagne du candidat à la présidentielle d'avril 2019, Abdelaziz Bouteflika. Abdelmalek Sellal a lui aussi été ramené au tribunal alors que l'accusé Ahmed Ouyahia se trouve à la prison d'Abadla à Béchar.

R.N

TRIBUNAL DE KOLÉA (TIPASA)

Le procès de Karim Tabbou renvoyé au 16 novembre

Le tribunal de Koléa (Tipasa) a décidé, hier, de renvoyer au 16 novembre prochain le procès de Karim Tabbou, porte-parole officiel de l'Union démocratique et sociale (UDS) (parti non agréé), et de débouter la défense de sa demande de levée du dispositif de contrôle judiciaire. La présidente de l'audience a annoncé la décision de renvoi pour la sixième fois du procès de Karim Tabbou poursuivi, depuis septembre 2019, pour "atteinte au moral de l'Armée" et du refus de la demande portant levée du dispositif de contrôle judiciaire. La magistrate a motivé sa décision par "l'impossibilité de statuer sur une procédure décidée par la chambre d'accusation à l'encontre de Karim Tabbou", annonçant en outre, que la Justice entamera, le 16 novembre prochain, le procès, étant donné, a-t-elle ajouté, que l'audience de ce jour (lundi), est le dernier renvoi décidé par le tribunal. Les audiences programmées précédemment ont été reportées à la demande du collectif de défense de l'accusé, le dernier renvoi décidé par le tribunal remonte au 14 septembre dernier. Le parquet du tribunal de Koléa avait renvoyé l'affaire devant le juge d'instruction qui a ordonné, le 11 septembre 2019, le placement en détention provisoire de Karim Tabbou qui a été arrêté le 12 septembre 2019. La chambre d'accusation de la Cour de Tipasa avait décidé, le 25 septembre 2019, de placer l'accusé sous contrôle judiciaire et ordonné sa libération.

R.N

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

276 nouveaux cas, 178 guérisons et 8 décès

Deux cent soixante-seize (276) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 178 guérisons et 8 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas

confirmés s'élève ainsi à 56 419 dont 276 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1 922 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 39 273, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la

pandémie de Covid-19. En outre, 20 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 21 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 7 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 30 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen la vigilance et le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

R.N

ABDERRAHMANE HADJ NACER

Nous abordons une guerre mondiale comme si nous n'étions pas concernés

La situation actuelle de l'Algérie se lit à travers le prisme de son Histoire, semble suggérer Abderrahmane Hadj Nacer, l'ancien gouverneur de la Banque centrale d'Algérie.

Dans une longue interview au site d'information Twala.info, il propose une lecture, sans complaisance embrassant tous les aspects de la vie nationale : politique, économique, culturelle et surtout la place que devrait occuper l'Algérie dans l'échiquier mondiale.

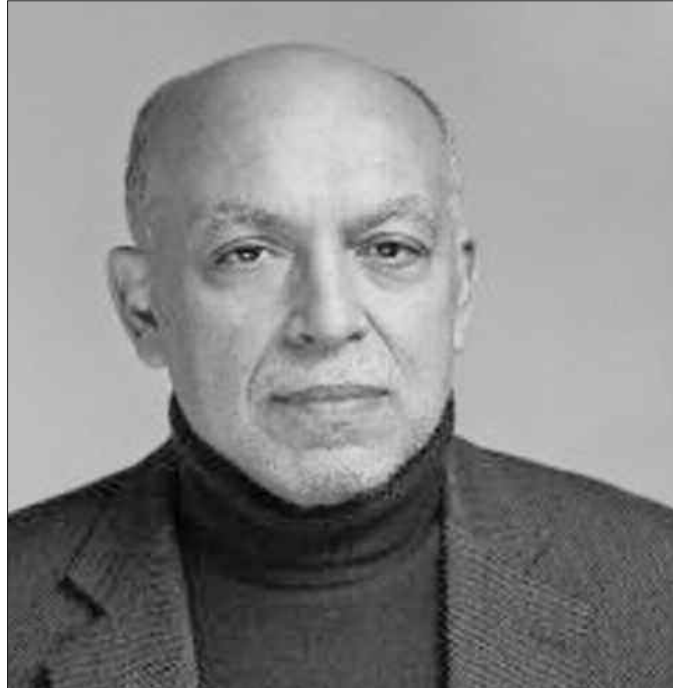
L'idée centrale de Hadj Nacer est que tout est imbriqué dans un système mondialisé. Ce qui se passe aux Etats-Unis constitue l'exemple le plus frappant. Pour lui, il y a une grande corrélation entre l'alerte du FMI sur l'économie algérienne, la visite du commandant de l'Africom, le Secrétaire d'Etat américain de la défense et la campagne de presse sur la mort du Hirk.

« Et donc, si nous voulons comprendre pourquoi avons-nous reçu deux responsables américains presque en même temps, il faut dire que ce n'était pas forcément les mêmes logiques en œuvre. Il en va de même aujourd'hui, quel que soit le pays auquel nous devons faire face, il n'y a plus de convergence et les Etats profonds sont éclatés.

« Je tiens à rappeler pour l'histoire que le président Obama avait créé une commission composée de huit personnes pour essayer de réunifier l'Etat profond américain. Non seulement, il n'y a pas réussi, mais, nous avons aujourd'hui une quasi-guerre civile à l'intérieur des Etats-Unis qui se répercutent en quasi-guerres civiles à l'échelle mondiale. »

Ce qui se passe aux Etats-Unis est une grosse secousse. Il se trouve que l'Algérie « est très impliquée dans les mouvements tectoniques. C'est un véritable laboratoire... » Et pour comprendre, plus largement pourquoi est ainsi faite l'Algérie, il faut revisiter son histoire. C'est précisément cette histoire qui a fait d'elle un cas à part, une particularité. L'ancien gouverneur de la Banque d'Algérie nous renvoie à la genèse de la campagne française de 1830. « D'abord, nous étions colonisés parce que nous étions très riches... »

«... La France, exsangue après sa révolution, savait par le biais de ses espions que l'Algérie était riche parce qu'elle l'approvisionnait en blé et lui prêtait de l'argent. Mais, elle avait aussi remarqué que c'est un pays très vaste, très peu peuplé, et dont la direction avait pris l'habitude de la rente au lieu de développer sa capacité de projection militaire et d'anticipation stratégique, » a-t-il remarqué. Cette importance stratégique de l'Algérie à travers sa richesse, sa géographie et son peuple, a fait qu'elle soit une cible... toujours une cible. Et le salut, pour un pays portant un tel destin, réside dans son intelligence et sa capacité à surmonter les obstacles. Il y a deux exemples à citer : « le premier est la victoire de notre révolu-



tion grâce à notre résilience collégiale en évitant le makhzen résiduel et le zaïmisme. Le deuxième est le soulèvement populaire du 22 février 2019. » Justement, le Hirk est une particularité algérienne qui n'a rien à voir le printemps arabe. « Comment se fait-il que des jeunes de 25 ans continuent à se remémorer les chants de leurs grands-parents? Cette sensibilité historique chez le Hirk pourrait-elle s'expliquer par la manipulation ? Je trouve amusant les conclusions de ceux qui disent que le Hirk est une préfabrication des services de renseignement. Mais, les services de quel pays ? »

Le Hirk a révélé la survivance de la mémoire algérienne malgré tout ce que la France coloniale a fait pour détruire cette mémoire. Revenant à la situation actuelle, Hadj Nacer, reste sur son idée de cette Algérie laboratoire et cible de toutes les puissances, avec une absence de cette dose d'intelligence nécessaire au salut de la mémoire : condition sine qua non de l'existence.

Concernant la démarche la plus visible du pouvoir en place, à savoir la révision de la Constitution, Hadj Nacer retient :

1- La date fixée pour le référendum : « Ce qui m'a frappé dans cette Constitution, c'est qu'elle vise à remplacer la Charte de novembre 1954. Quand vous faites une publicité pour dire « novembre 1954 la Révolution/novembre 2020 le changement », cela veut dire que vous comptez faire oublier

novembre 1954. Mais, le peuple n'oublie pas. C'est impossible d'oublier ! « Li yahsseb wahdou ychitlou (celui qui compte tout seul dégage des surplus, ndlr) ». Quelle que ce soit la violence que subirait le peuple, il ne se trompera pas, il ne se trompera jamais par essence. »

2- « Une bonne Constitution, ce n'est que l'énoncé de principes fondamentaux et d'une vision de l'avenir, comme la charte de 1954 d'ailleurs. Une constitution compliquée est faite pour ne pas être mise en œuvre. Et, sur la base de ces deux principes, moi, personnellement, en tant que citoyen algérien, je suis gêné. »

Le tapage orchestré sur l'Armée et l'élargissement de son champ de manœuvre hors territoire national. Hadj Nacer est contre cette disposition parce : d'abord c'est un piège voulant pousser notre armée à faire le gendarme à la place des autres, et parce « Ce qui est recherché à travers cette tentative de pousser l'armée à ce pourquoi elle n'est pas totalement préparée, est d'essayer de casser cette homogénéité construite autour d'une discipline de fer dans l'armée. Et, donc, au lieu de lui laisser le temps de se moderniser, on veut en faire une armée supplétive. » Enfin « la question que je me pose est de savoir si l'envoi des troupes algériennes à l'étranger serait utile à l'économie algérienne ? Ce n'est pas parce que nous possédons des SU 57 que nous sommes aptes à la dernière génération de la guerre. Ce n'est pas parce

que nous avons appris à user d'un instrument que nous sommes en mesure de le produire. »

« Est-ce que nous nous projetons à l'extérieur pour justifier des achats supplémentaires qui vont renforcer les industries de nos fournisseurs russes, chinois ou turcs ? Est-ce que nous nous projetons à l'extérieur parce que nous avons derrière nous un complexe militaro-industriel qui a besoin d'un nouveau marché et de démontrer que nous produisons des armes de qualité et prouver l'efficacité de notre armée ? Ou bien nous nous projetons parce que c'est la seule façon pour nous de permettre à Sonatrach, à nos banques ou à notre industrie de s'exporter et leur ouvrir ainsi des marchés captifs ? Ce n'est pas le cas. » Pour lui, la Constitution devrait apporter, plutôt, des précisions sur la place et le rôle des services de sécurité. « Quand on parle sécurité, j'aimerais bien qu'on nous dise quelle est la police qui s'occupe des cambriolages, meurtres, etc. et quelle est la police qui s'occupe de la surveillance du territoire ou de la population sous couvert de contre-espionnage ou de police politique.

Toutes ces confusions font que le citoyen algérien ne sait pas jusqu'à quel point il peut jouir de ses droits et à quoi doit-il s'attendre des services de sécurité. Dans un volet qui semble économique, qui surveille OTA ou Djezzy dont on ne sait plus très bien si elle est d'essence israélienne, russe ou hollandaise et pourquoi elle est sous contrôle technique de dirigeants français qui traitent les Algériens comme des indigènes. Autre exemple, que fait Lafarge qui est subventionnée par un prix du gaz inférieur à son coût de revient et qui, par ailleurs, a collaboré avec les terroristes sur mesure en Syrie ? »

Quant à l'armée, l'Algérie gagne beaucoup à la laisser faire sa mue, se réformer doucement avec le temps qu'il faut : « il est plutôt nécessaire de laisser l'armée continuer sa mue, notamment sur le plan doctrinal mais, aussi, de définir le rôle des services de sécurité, non pas pour les brider mais ils doivent comprendre qu'ils sont là pour gérer l'avenir et non pas pour accumuler des archives. » La sentence est claire nette et précise : « Il est impossible d'avancer tant que l'armée n'a pas terminé sa mue. »

« L'Algérie est appelée à se projeter dans l'avenir, armée d'un degré d'intelligence suffisant pour affronter un monde de plus en plus hostile : « À défaut de réfléchir par nous-mêmes, nous sommes condamnés à subir et à ne pas nous asseoir à la future table de négociation internationale pour défendre nos intérêts et notre territoire. »

Synthèse Aziz T.

VIANDE BLANCHE

Des prix entre 340 da et 360 da prévus au 4ème trimestre

Dans sa dernière note de conjoncture, l'observatoire des filières avicoles algériennes (OFAAL) prévoit une disponibilité du poulet vif sur les marchés durant le quatrième trimestre. Il a indiqué que des mises en place ont été effectuées en prévision de la fête du « Mawled Ennabaoui » et les fêtes de fin d'année.



Durant le quatrième trimestre (nov./ déc.), les prix des œufs de consommation vont se maintenir au même niveau, les prix à la production varieront en moyenne entre 9,00 et 9,50 DA l'unité, et au niveau du détail entre 11 et 13 DA l'unité selon le calibre, avec des hausses encore plus importantes des prix au niveau de la région Ouest, où cette filière enregistre une baisse sensible de la production des œufs (la loi de l'offre et la demande). Les prix du poulet vont connaître des fluctuations durant ce mois d'octobre et toutes les semaines qui vont suivre. Les prix du poulet vont se maintenir à des niveaux élevés durant le mois d'octobre

/ novembre. Les prix varieront entre 220 et 240 DA le kg au niveau des poulaillers (vif) et entre 340 et 360 DA le Kg en moyenne pour le poulet vidé. L'OFAAL s'attend à une poursuite de l'activité de l'élevage durant les mois d'octobre/novembre 2020 et ce malgré la hausse des prix des aliments et intrants biologiques (poussins d'un jour). Concernant la filière ponte, dont la production est étalée sur plusieurs mois, la situation évoluera vers une légère baisse de la production durant le 4ème trimestre 2020 (Novembre et Décembre) et une disponibilité de l'offre sur les marchés. Les prix des œufs de consommation vont se maintenir à des niveaux

plus ou moins stables durant cette période selon la demande qu'on enregistrera sur ce produit. Des tendances à la hausse des prix du poulet de chair ont été enregistrées sur l'ensemble du trimestre, notamment durant la deuxième quinzaine du mois de septembre / début octobre, où les prix ont enregistré une augmentation importante par rapport aux mois de juillet et août derniers à travers les différentes régions du pays. Stabilité relative des prix des œufs de consommation aux différents stades durant ce trimestre du principalement à une disponibilité de l'offre des œufs au niveau des élevages.

R.E

MOHAMED BATRAOUI
(P-DG DE L'OFFICE NATIONAL DES ALIMENTS DU BÉTAIL)

Les prix de la volaille se stabiliseront d'ici 15 jours

Le président-directeur général de l'Office national des aliments du bétail et de l'élevage avicole (ONAB), Mohamed Batraoui, a estimé que la hausse des prix de la volaille était attendue en raison de l'augmentation des prix des aliments pour animaux sur les marchés mondiaux et de la pandémie du coronavirus qui a entraîné une baisse de l'activité et de la production, rassurant que les prix se stabiliseraient d'ici 15 jours, rapporte hier 26 octobre 2020 la Radio nationale. Intervenant ce matin sur les ondes de la radio chaîne 1, Mohamed Batraoui a expliqué que les bas prix de la viande blanche, en particulier du poulet, étaient dus à un excédent causé par l'État qui a importé de grandes quantités en 2019, indiquant que cela a poussé les petits agriculteurs, estimés à 40%, à abandonner la profession, à baisser la production et à augmenter à nouveau les prix. Il a souligné que la véritable raison de l'augmentation des prix de la volaille est due à l'augmentation des prix des aliments pour animaux, qui ont triplé en l'espace de vingt jours, selon la même source.

M. Batraoui a indiqué que le soja et le maïs, qui sont inclus dans les aliments pour la volaille, coûtent au Trésor public environ un milliard de dollars par an et ne sont pas subventionnés, explique le même média. Pour contenir la situation, M. Batraoui a révélé que « l'Office, en coordination avec d'autres services ainsi que le secteur privé, avait stocké de grandes quantités allant jusqu'à 48 000 tonnes de poulet, couvrant 15 jours lorsque ses prix étaient bas ». Il s'attend à ce que « d'ici 15 jours, les prix se stabilisent à un niveau raisonnable, ajoutant que le prix réel du poulet à la consommation varie entre 200 et 300 dinars le kilogramme ». Il a souligné que l'ONAB a pris plusieurs mesures pour limiter l'importation de fourrage en encourageant « les agriculteurs à cultiver du maïs, dont la superficie cultivée est passée de 79 000 hectares l'an dernier à 8 000 hectares cette année. »

R.E

SUITE À LA REPRISSE DE L'UNITÉ DE GUELMA

Le Groupe GICA se lance dans l'exploitation et la transformation du marbre

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), s'est lancé dans l'exploitation de marbre, suite à la reprise de l'Unité de Guelma et la carrière ONYX de Mahouna en 2018, détenues auparavant par l'Entreprise Nationale de marbre (Enamarbre), a indiqué hier le Groupe public dans un communiqué. Outre son activité de production de granulats et de Béton prêt à l'emploi, "Grand-Est, filiale du groupe GICA, sera désormais en mesure de produire différentes variétés de marbre de qualité, pour satisfaire la demande nationale et aller vers l'exportation", rapporte le communiqué. La reprise de l'unité de marbre de Mahouna (Guelma), qui était en difficulté

financière, a permis de sauver 97 emplois, souligne la même source. Le plan d'investissement prévoit de doter la carrière d'ONYX de Guelma d'équipements modernes pour l'exploitation des gisements et la mise à niveau de l'outil de production déjà existant de l'unité, pour la transformation de marbre. Selon GICA, plusieurs emplois seront créés, à court terme, avec la relance de cette activité. "Le Groupe GICA s'emploie à mobiliser tous les moyens humains et matériels pour contribuer à la diversification de l'économie nationale et les exportations hors hydrocarbures", affirme le communiqué. Une nouvelle technique d'alignement

de fours sans recourir à l'expertise étrangère. De plus, le Groupe (GICA), à travers sa filiale, la Société de Maintenance de l'Est (SME), a mis en place une nouvelle solution de contrôle et de diagnostic destinée aux opérateurs nationaux de l'industrie du ciment, portant inspection de l'alignement des fours de cimenteries. Cette prestation, qui était assurée auparavant par des experts étrangers pour un montant allant de 20 000 à 30 000 euros par intervention, devra permettre à l'Algérie, qui compte une trentaine de lignes de production de ciment des cimenteries publiques et privées, d'économiser des devises. L'inspection d'alignement du four à chaud est recommandée une fois par

an au minimum, dans le cas où le four ne présente pas de défaillances importantes et dangereuses. "La maîtrise de cette technique, première du genre en Algérie, a permis aux techniciens de la SME d'effectuer, avec succès, l'alignement d'un four de la cimenterie de Ain El Kebira (Sétif), en réglant les défaillances en 15 jours seulement, sans recourir à l'arrêt de l'activité de l'usine", fait savoir GICA. Leader national de l'Industrie du ciment, le Groupe GICA compte 23 filiales spécialisées notamment dans la production de ciment, des granulats et du béton prêt à l'emploi, l'assistance technique, le montage et la maintenance industriels et la formation.

R.E



CHLEF

50 ha de couvert végétal détruits par les flammes en une semaine

Les services de la protection civile de la wilaya de Chlef, ont enregistré, durant la semaine écoulée, un total de 17 incendies qui ont détruit près de 50 ha de couvert végétal, a indiqué, dimanche dans un communiqué, ce corps constitué.

Selon le même document, ces 17 incendies se sont déclarés dans les massifs forestiers de 9 communes de la partie nord de Chlef, entre le 18 et le 24 du mois courant. Les flammes ont détruit 50 ha de couvert végétal dont 27 ha de pin d'Alep et de chêne

et 23 ha de broussailles.

Ces incendies se sont déclarés dans les forêts de Sidi Merouane, Sidi Abdelkader, Riacha, Djbel Kaisser dans la localité de Tenès, de Bainate, Tighza, Roht, et Bouamama dans la commune de Beni Haoua, la forêt de Kiouane à Oued Goussine, Bissa à Zeboudja, Beni Tamouà Sidi Abderrahmane, Ziata et oued Romane à Moussadek, Echaaibia à Dahra, Oumchache à Tadjena, Djbel saadia et khbabza dans al commune de ben Abdelkader, a-t-on précisé.

Tous les moyens humains et matériels ainsi que la colonne mobile ont été mobilisés dans la lutte contre ses incendies. En plus de la coordination avec les services de la conservation des forêts et les autorités locales pour maîtriser ces incendies ce qui a permis de circonscrire les feux et protéger les populations riveraines, a-t-on indiqué.

Les feux de forêts qui se sont déclarés cette saison à Chlef, ont ravagé plus de 2000 ha de couvert végétal contre 367 en 2019, rappelle-t-on.

SALON DU BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS À CONSTANTINE

Signature de 20 accords de partenariat

Vingt (20) accords de partenariat ont été signés entre opérateurs locaux en marge de la 3ème édition du salon du bâtiment et travaux publics de l'Est du pays, clôturé dimanche à Constantine, a indiqué le commissaire de la manifestation.

Tenue pendant cinq jours du complexe culturel Ahmed Bey, cette manifestation économique a donné lieu à la signature de 20 conventions de partenariat entre des opérateurs locaux du BTP pour des approvisionnements en matériaux (ciment, rond à béton, graisses, céramique, produits plastiques du bâtiment) ou pour l'ouverture d'antennes d'entreprises à Constantine, a précisé, Ahmed Henich à l'APS.

Le salon organisé par l'entreprise privée Sun-flower a enregistré un chiffre "record" de visiteurs avec 7.000 personnes, a relevé la même source qui a mis l'accent sur l'importance de la manifestation pour la présentation et la promotion des produits locaux devenus compétitifs aux produits étrangers.

En dépit de la conjoncture sanitaire exceptionnelle due à l'épidémie du Covid-19, cette édition a attiré pas moins de 84 opérateurs publics et privés producteurs de matériaux, d'équipements et d'engins pour les intervenants du secteur du BTP, a encore indiqué la même source qui a relevé "les potentialités réelles de ces entreprises capables de répondre à la demande du marché national et se diriger vers l'exportation hors hydrocarbures".

TIZI-OUZOU (FORÊT RÉCRÉATIVE DE YAKOUREN)

Pose de la première pierre du projet d'aménagement

Le secrétaire général de wilaya de Tizi-Ouzou, Miloud Fellahi, a procédé dimanche à la pose de la première pierre du projet d'aménagement de la forêt récréative de Yakouren à l'est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris du conservateur local des forêts, Youcef Ould Mohamed. Cette forêt sera aménagée à Lekhmis, sur une superficie de trois hectares. Plusieurs espaces de détente et de loisirs, en structures légères, sont projetés sur ce site dont des espaces de jeux pour enfants, pour la pratique du sport de plein air intense et tyrolienne, un parcours de randonnée pédestre et des bancs et tables pour les familles, a-t-il dit.

L'entreprise de réalisation de ce projet doté d'une enveloppe de 150 millions de DA et qui va créer 35 postes d'emplois a installé le chantier en juin dernier et a déjà réalisé quelques légers travaux dont la pose d'une clôture en bois, a fait savoir M. Ould Mohamed. Des activités sont également prévues au niveau de cette forêt, dont une ferme d'élevage pour enfants, et le compostage, a-t-on appris de même source.

Le délai contractuel des travaux est de 24 mois, a souligné le même responsable qui a rappelé que le projet de forêt récréative vise à offrir aux citoyens un espace de détente répondant aux normes et sécurisé.

OUARGLA (CÉRÉALICULTURE)

Appel à renforcer l'itinéraire technique

Les participants à une rencontre sur "l'importance de l'irrigation d'appoint, le respect de l'usage des engrais et de l'itinéraire technique", tenue dimanche à Ouargla, ont appelé au renforcement de l'itinéraire technique pour développer la filière céréalière dans cette aux fortes potentialités agricoles.



Le représentant du conseil national interprofessionnel de la céréaliculture (CNIC) a indiqué que "Ouargla renferme d'importantes réserves hydriques souterraines et de surface agricoles susceptibles de contribuer, avec l'appui technique, à la réalisation d'un rendement quantitatif et qualitatif".

M. Abdelghani Benali a fait savoir aussi que le CNIC a arrêté un programme, dans le cadre d'un plan national 2020-2024 portant sur le développement de la filière céréalière à travers le territoire national, ainsi que l'amélioration de la production pour réduire le volume des importations. La réalisation de ces objectifs requiert, a-t-il ajouté, l'amélioration des systèmes d'irrigation agricole et l'adoption par les agriculteurs, la plupart manquant d'expérience dans le domaine, des procédés scientifiques pour le

développement de la filière céréalière.

"La majorité des agriculteurs recourent à des méthodes traditionnelles dans l'utilisation des intrants agricoles", selon le même responsable qui estime "devoir à l'encouragement des agriculteurs à adhérer à cette stratégie nationale de développement de la céréaliculture.

La représentante de l'office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), Mme. Karima Bensaâd, a relevé, de son côté, cet organisme soutient toujours les agriculteurs pour acquérir le matériel d'irrigation, et que la coopération des céréales et légumes secs (CCLS) accorde d'importantes facilités aux céréaliculteurs pour acquérir ce type d'équipements nécessaires à l'accroissement de la production.

Pour sa part, le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Ouargla, Houari Saâd, note

qu'en dépit de la réunion des conditions favorables de production, dont l'abondance de la ressource hydrique, la fertilité du sol et l'électrification agricole, le rendement de la production céréalière demeure en-deçà des attentes, ajoutant que le respect de l'itinéraire technique est susceptible d'aider l'agriculteur à atteindre des rendements de 60 quintaux à l'hectare.

Ouargla est l'une des wilayas retenues dans le programme du Président de la République pour le développement de l'agriculture saharienne et la réalisation d'une importante production céréalière, eu égard au mode d'irrigation utilisé, a-t-il rappelé. Cette rencontre, tenue au centre de formation de formateurs "Salah Eddine El-Ayoubi" à Ouargla, en présence de professionnels et de représentants d'entreprises techniques, s'insère dans le cadre de la feuille de

route du secteur de l'agriculture et de développement rural, notamment le développement de la filière céréalière.

Cette feuille de route vise à vulgariser l'importance de l'irrigation d'appoint et le respect des modes d'utilisation des engrais et de l'itinéraire technique pour contribuer à l'augmentation de la production et l'amélioration de la productivité, et ainsi réduire la facture des importations, ont indiqué les organisateurs.

D'après les données de la DSA, une production céréalière de 100.000 QX, dont 77.000 QX de blé dur, 17.000 QX de blé tendre et 6.000 QX d'orge a été réalisée dans la wilaya d'Ouargla, au titre de la saison agricole 2019/2020 sur une superficie de 2.500 ha. La superficie dédiée à la céréaliculture devra connaître cette saison (2020/2021) une extension de 1.000 ha, soit une superficie de 3.500 ha à emblaver.

BOUMERDES

400 ha en différentes seront plantés d'essences d'arbres

Une superficie de pas moins de 400 ha sera plantée en différentes essences d'arbres à Boumerdes, a-t-on appris, dimanche, du directeur de la Conservation des forêts de la wilaya.

"Près de 314.000 arbres (de différentes essences) seront plantés sur ces 400 ha, à la fin du programme de plantation qui s'étalera sur une durée de deux ans, à compter d'aujourd'hui", a indiqué le conservateur, Hocine Hamadouche, dans une déclaration à la presse, en marge de la célébration, dans la région de Sidi Lahlou à Boudouaou (nord de la wilaya), de la Journée nationale de l'arbre.

La mise en œuvre de ce programme sectoriel, inscrit au titre de la feuille de route de développement du secteur dans la wilaya, a été confiée à l'Entreprise régionale de génie rural (ERGR) "Djurdjura", en collaboration avec les services des forêts, a-t-il ajouté.

M. Hamadouche a lancé, à l'occasion, un appel aux citoyens bénévoles et aux représentants des différentes associations du domaine environnemental, à contribuer à cette opération, en soutenant les agents de l'ERGR dans la mise en œuvre de ce programme de boisement "important" pour la wilaya, a-t-il estimé.

Cette campagne, inscrite au titre de la célébration de la Journée nationale de l'arbre, a été lancée, dimanche, dans la région de « Sidi Lahlou » à Boudouaou, qui a été le théâtre de nombreux incendies durant cet été 2020, et qui sera concerné par la mise en terre de près de 2000 plants d'arbres, a indiqué à l'APS M. Hamadouche.

La campagne, lancée cette année sous le signe "Un arbre pour chaque citoyen", se poursuivra jusqu'au 21 mars 2021, avec la participation d'organisations de la société civile, d'associations de chasse, des scouts musulmans et de bénévoles, a-t-il précisé.

EL TARF

Reboisement de 1800 hectares à l'horizon 2024

Pas moins de 1.800 hectares seront reboisés à l'horizon 2024 à travers les 22 communes de la wilaya d'El Tarf où il est prévu la plantation d'un total de 799.700 arbres dans le cadre du programme de reboisement 2020/2024, a indiqué dimanche le conservateur local des forêts à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'arbre.



Ce programme dont le coût est estimé à près de 307 millions de dinars prévoit le reboisement de 1.800 ha à travers 22 communes dont six (06) renferment une dizaine de zones d'ombre, a ajouté Moulder Ounada, en marge du coup d'envoi d'une opération symbolique de plantation d'arbres au niveau de la mechta Rehabi, dans la commune de Hamam Beni Salah, en présence des autorités locales. Neuf (9) variétés d'arbres sont retenues dans le cadre de cet ambitieux programme, notamment les oliviers, le caroubier, le châtaignier et l'eucalyptus, a-t-on détaillé.

Ainsi, 195 familles résidant en zones d'ombre bénéficieront de ce programme qui mobilise une enveloppe financière de plus de 12 millions de dinars, a-t-on noté. Le wali, Benarar Harfouche a, pour sa part, mis en relief l'importance de ce programme de reboisement qui permettra la régénération de la richesse sylvestre tout en garantissant aux familles habitant dans les zones d'ombre de profiter d'arbres leur permettant d'améliorer leurs revenus. Le wali a, en outre, rencontré des riverains qui lui ont fait part de leurs préoccupations liées essen-

tiellement à l'ouverture d'une route entre Boumia et Rehabi et au problème d'alimentation en eau potable. Il a, à cette occasion, rappelé l'effort déployé par l'Etat en direction des 141 zones d'ombre de cette wilaya, signalant la prise en charge des besoins exprimés "en fonction des priorités". Ce programme de reboisement, a-t-il assuré, vise le renforcement des espaces forestiers en différentes essences à caractère économique, ainsi que la restauration des paysages forestiers affectés par les divers incendies de forêts" estimés cette année à 148 foyers ayant affecté près de

723 ha de forêts. L'importance de l'entretien des plants et l'implication de tout un chacun pour assurer le succès de ces actions a été également soulignée. Le programme de développement des zones d'ombre à El Tarf porte, entre autres, sur l'ouverture de pistes rurales, l'aménagement et la création de sources d'eau dans deux communes et la plantation d'oliviers et caroubiers dans six communes frontalières démunies, pour un montant global de plus de 225 millions DA, profitables à quelque 944 familles, a-t-on souligné.

Brèves

MASCARA Rénovation de 300 kilomètres de réseau d'AEP et d'assainissement

Les services de la direction des ressources en eau de la wilaya de Mascara ont lancé, dernièrement, les travaux de rénovation de 296 kilomètres de réseau d'AEP et d'assainissement, a-t-on appris dimanche du wali, Abdelkhalek Sayouda. En marge d'une visite à une exposition à la forêt de Zagour dans la commune de Mamounia à l'occasion de la journée nationale de l'arbre, le wali a souligné que les travaux de rénovation du réseau d'AEP sont financés au titre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales. Ils portent sur le réseau de 240 km du réseau d'adduction en eau potable dans des zones d'ombre de plusieurs communes soit 57.000 habitants et de 56 km du réseau d'assainissement en zones d'ombre, en plus de l'équipement de 20 nouveaux puits artésiens, a-t-il précisé. Les zones d'ombre dans la wilaya de Mascara ont bénéficié, par ailleurs, de plusieurs opérations dans divers secteurs financés à travers des plans communaux de développement. Il s'agit notamment d'une opération de revêtement et de maintenance des routes sur 267 km et d'autres de raccordement de 20.000 foyers répartis dans 69 zones d'ombre au réseau du gaz naturel et de 141 groupements d'habitat secondaire à celui d'électrification rurale. Le secteur de l'éducation a bénéficié, selon le même responsable, d'un projet de réhabilitation et de réfection de 261 écoles primaires financés par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales. Lors de sa visite à l'exposition sur le secteur forestier, un aperçu de projets mis en œuvre par la conservation des forêts a été présenté au wali, portant sur l'extension du couvert végétal dans la wilaya et la protection des bassins des barrages contre l'érosion.

SAISON DE CHASSE À MÉDÉA Remise de permis de chasse à un groupe de chasseurs professionnels

Une cérémonie de remise de permis de chasse a été organisée, dimanche à Médéa, à un groupe de chasseurs professionnels, en marge d'un mini salon dédié à cette activité qui a eu lieu au niveau de cité "Ain-Djerda", dans la commune de Draa-Smar, à l'ouest de Médéa. Ce groupe composé d'une quinzaine de chasseurs avaient suivi plusieurs cycles de formation aux techniques de chasse et de protection de la faune locale, assurés par des cadres de la conservation locale des forêts et la fédération de wilaya de chasse, a-t-on appris auprès d'un responsable de la conservation des forêts. Une centaine de personnes, titulaires de certificats d'aptitude professionnelle délivrés par la conservation au terme d'une formation de plusieurs jours, vont bénéficier, à leur tour, dans les tous prochains jours, de permis de chasse, en prévision de l'ouverture incessante de la période de chasse, a-t-on souligné, précisant qu'un effectif de plus de 300 chasseurs ont reçu une formation dans ce domaine. Selon la conservation locale des forêts, 49 zones de chasse, ventilées à travers plusieurs localités, sont proposées pour l'organisation de cet événement, prévu à partir du mois de novembre, ajoutant que 32 clubs et associations de chasse ont été agréés au niveau de la wilaya, dans le but de mieux organiser cette activité, assurer l'encadrement des chasseurs et préserver la faune locale contre la chasse illicite et le trafic d'espèces protégées.

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES À MOSTAGANEM Ouverture de 6.300 places pédagogiques

L'université "Abdelhamid Benbadis" de Mostaganem a ouvert 6.300 places pédagogiques dans différentes spécialités au titre de la nouvelle année universitaire 2020-2021, a-t-on appris dimanche du recteur de cet établissement d'enseignement supérieur. Les places ouvertes dans différentes branches de formation pour les étudiants titulaires du baccalauréat 2020 s'ajoutent à plus de 5.000 autres places pédagogiques pour l'inscription à la deuxième phase de l'enseignement supérieur (1ère année Master). Les pré-inscriptions universitaires pour cette saison se font sur la plate-forme numérique du ministère des tutelle et cela coïncide avec la sortie de plus de 8.700 étudiants universitaires dans diverses disciplines pour l'année

universitaire 2019-2020, a-t-on indiqué. La carte de formation de l'Université de Mostaganem comprend 12 domaines d'enseignement avec 74 filières dans la première phase (licence) et 108 parcours dans la deuxième phase (Master) et 90 formations dans la troisième phase (doctorat nouveau système) et une formation en sciences médicales. L'université prévoit également une spécialité avec une inscription nationale à la filière des sciences d'agronomie, deux autres en partenariat avec des universités européennes que sont: la licence professionnelle électromécanique, maintenance Industrielle et techniques de transfert de céréales. L'université, qui dispose d'une capacité de plus de 26.900 places pédagogiques, regroupe neuf facultés, un institut d'éducation phy-

sique et sportive, plusieurs centres d'enseignement continu, d'enseignement à distance, d'enseignement linguistique intensif, de recherche d'emploi (en coopération avec le Royaume-Uni), de simulation médicale (quatrième au niveau national), une maison d'entrepreneuriat et trois pépinières agricoles. Le même établissement d'enseignement a mobilisé 4 laboratoires audiovisuels et ouvert une chaîne virtuelle à ajouter à la plateforme numérique "Moodle", ainsi que la plateforme d'enseignement de la télévision pour vulgariser l'enseignement à distance durant la période de confinement de prévention contre la pandémie de coronavirus qui sera utilisée pour dispenser des cours de première année licence au titre de la nouvelle année universitaire, a-t-on fait savoir.



TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL WTA

Un bond de 13 places pour l'Algérienne Inès Ibbou (620e)



L'Algérienne Inès Ibbou a gagné treize places dans le nouveau classement mondial de la Women's Tennis Association (WTA), se positionnant ainsi au 620e rang, avec un total de 52 points, suivant la nouvelle hiérarchie, dévoilée lundi par l'instance. Une ascension que la championne d'Afrique "junior" de 2015 doit essentiellement aux bons

résultats qu'elle a obtenu dernièrement en Tunisie, où elle a disputé trois tournois consécutifs à 15.000 USD. Un parcours qui cependant a tout juste suffi à la maintenir au 153e rang mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF), où la lutte a été beaucoup plus rude avec les concurrentes du Top 150. Chez la WTA, c'est toujours l'Australienne Ashleigh Barty qui cara-

cole en tête du classement mondial, avec un total de 8717 points, devant la Roumaine Simona Halep (2e/7255 pts) et la Japonaise Naomi Osaka (3e/5780 pts). Dans le classement ITF, c'est la Roumaine Oana Simion qui occupe la première place, devant l'Australienne Seone Mendez et la Brésilienne Thaisa Pedretti.

R.S

Brèves

POUR LE DÉPLACEMENT À MÖNCHENGLADBACH

Eden Hazard dans le groupe du Real Madrid

Indisponible depuis le début de saison, Eden Hazard figure dans le groupe du Real Madrid pour le déplacement à Mönchengladbach, mardi, en C1. L'ailier belge pourrait rejouer pour la première fois depuis le 7 août.

Voilà un joueur que le Real Madrid, muet sur le marché des transferts cet été, attendait avec impatience. Blessé à la cuisse droite depuis fin septembre, Eden Hazard a fait son retour à l'entraînement collectif dimanche avant d'être convoqué dans le groupe qui sera rendu à Mönchengladbach, mardi, en Ligue des champions. L'ailier belge, certainement trop court pour débiter la rencontre, aura au moins l'occasion de disputer ses premières minutes de la saison.

La dernière apparition de l'ancien de Chelsea remonte au 7 août dernier, date d'un huitième de finale retour de C1 perdu sur la pelouse de Manchester City (2-1). Depuis, Zinédine Zidane a composé avec Karim Benzema, Luka Jovic, Marco Asensio, Rodrygo ou encore Viniçius Junior pour composer son attaque. Le joueur de 29 ans est censé lui donner une autre dimension, mais sa première saison a déçu. Mardi sera peut-être la première étape d'un retour en grâce, alors que le Real doit se relever après sa défaite inaugurale contre le Shakhtar (2-3).

R.S

BRÉSIL

Ronaldinho testé positif au Covid-19

L'ex-star du football brésilien Ronaldinho, ballon d'or 2005, a annoncé dimanche avoir été testé positif au Covid-19, mais a assuré être "asymptomatique". "Salut les amis, la famille, les fans, j'ai fait le test du Covid, le résultat est positif, je vais bien, je suis asymptomatique pour l'instant", a déclaré l'ancien joueur du FC Barcelone et du Paris SG dans une vidéo publiée sur Instagram.

Ronaldinho, 40 ans, va rester en quarantaine dans un hôtel de Belo Horizonte (sud-est), où il devait participer à un événement organisé par un sponsor au stade Mineirão, dans lequel il avait été sacré champion de la Copa Libertadores en 2013 avec l'Atlético Mineiro.

Le champion du monde 2002 avec la Seleçao, avait, de mars à août, été détenu puis assigné à résidence plus de cinq mois dans un hôtel au Paraguay, avec son frère et agent Roberto Assis, pour une affaire d'usage de passeports falsifiés. Révélé au Gremio de Porto Alegre, l'ex-crack brésilien, qui a mis un terme à sa carrière en janvier 2018, a fait ses armes en Europe au Paris SG, avant d'exploser au FC Barcelone, où il est une véritable idole. Il a également joué pour le Milan AC, avant de revenir au Brésil pour évoluer à Flamengo, Atlético Mineiro, puis Fluminense, après un passage à Queretaro, au Mexique. Le Brésil est le deuxième pays le plus endeuillé au monde par le Covid-19, derrière les Etats-Unis, avec plus de 156.000 morts.

R.S

ITALIE

Naples et la Fiorentina se reprennent

Trois jours après sa défaite à domicile face à Alkmaar en Europa League, Naples est allé gagner dimanche à Benevento (2-1) pour se hisser à la deuxième place du classement provisoire de la Serie A tandis que Florence a renoué avec le succès en battant l'Udinese 3-2. Le derby de la Campanie comptant pour la 5e journée a été marqué par les performances des frères Insigne, tous deux buteurs.

Roberto Insigne (26 ans) a été le premier à se mettre en évidence en permettant à Benevento d'ouvrir le score d'une puissante frappe sous la barre (30e).

Mais son grand frère et capitaine de Naples, Lorenzo Insigne (29 ans) a égalisé d'une superbe tir enroulé du pied gauche (60e).

Tout juste entrés en jeu, l'ailier Matteo Politano et Andrea Petagna ont bien combiné permettant à l'attaquant de donner l'avantage à Napoli sept minutes plus tard. Seul point noir pour l'équipe de Gennaro Gattuso, la sortie sur blessure de Tiémoué Bakayoko touché à un genou. De son côté, la Fiorentina a retrouvé le chemin de la victoire après un nul et deux défaites. Privée de Franck Ribéry (37 ans) blessé à une cheville, les Toscans ont pu compter sur Gaetano Castrovilli (23 ans) auteur d'un doublé. L'international espoir italien a d'abord ouvert le score en reprenant un centre de Cristiano Biraghi (11e) avant de se muer en passeur en centrant pour le défenseur Nikola Milenkovic resté aux avant postes (22e). D'une belle frappe dans la



lucarne (52e), Castrovilli a inscrit son 4e but de la saison. Sur deux têtes (43e et 86e), Stefano Okaka a permis aux Frioulans de réduire le score.

Dimanche soir, la Juventus Turin accueillera l'Hellas Vérone (8e). Septième au classement, la formation d'Andrea Pirlo, toujours privée de Cristiano Ronaldo encore

testé positif au Covid-19, aura l'occasion de se rapprocher de l'AC Milan, leader de Serie A, qui affrontera l'AS Rome lundi soir.

R.S

FOOTBALL / ANGLETERRE (6^E JOURNÉE)

Première défaite de la saison pour Everton à Southampton

Everton a subi sa première défaite de la saison, dimanche, à Southampton (2-0), lors de la 6e journée, et reste en tête de Premier League mais marque le pas après son début de saison canon. Les Toffees ne devançant leurs rivaux locaux, Liverpool, qu'à la différence de buts (+5 contre +1), mais avec leurs 13 points ils sont sous la menace d'Aston Villa (3e) qui en compte 12 avec un match en moins.

Southampton bondit de la 13e à la 5e place entre Leeds

(4e) et Crystal Palace (6e), le trio n'étant qu'à 3 points des leaders.

Avec un Dominic Calvert-Lewin très discret et orpelin de son compère d'attaque Richarlison, exclu contre Liverpool (2-2), et un James Rodriguez qui ne s'était pas beaucoup entraîné cette semaine, Everton a perdu beaucoup de sa superbe.

Face à une équipe réputée pour son excellente organisation tactique, le génie du Colombien a manqué aux "Blues" qui n'ont créé que peu d'occasions. Et pour ne

rien arranger, ils ont perdu leur arrière gauche Lucas Digne, exclu pour voir marché sur le talon de Kyle Walker-Peters à vingt minutes de la fin.

Southampton a, lui, inscrit deux forts jolis buts, par son meneur de jeu James Ward-Prowse après une belle combinaison avec Danny Ings (1-0 27e), et Che Adams (2-0, 35e), confirmant son statut d'équipe-piège pour les gros depuis l'arrivée à sa tête de l'Autrichien Ralph Hasenhüttl.

R.S

FOOT (CONFÉDÉRATION DE LA CAF)

Renaissance de Berkane remporte la Coupe

Le club marocain Renaissance Berkane a remporté la Coupe de la Confédération de la CAF, en battant en finale le club égyptien Pyramids 1 à 0, dimanche à Rabat. Les Marocains, battus l'an dernier en finale par les Egyptiens de Zamalek, l'ont emporté grâce à un but de leur défenseur burkinabè Issoufou Dayo. Renaissance Berkane est le cinquième club marocain à remporter la Coupe de la Confédération, seconde compétition continentale de clubs. La Ligue des champions d'Afrique, quant à elle, connaîtra son dénouement le 6 novembre. Les Egyptiens d'Al Ahly se sont qualifiés pour la finale. Ils affronteront leurs compatriotes de Zamalek ou les Marocains du Raja Casablanca, qui s'affrontent en demi-finale dimanche 1er novembre.

R.S

FOOT (6^E JOURNÉE DE PREMIER LEAGUE)

Everton va contester le carton rouge contre Digne

Everton va contester le carton rouge contre le latéral français Lucas Digne, qualifié de "blague" par l'entraîneur Carlo Ancelotti, dimanche, infligé lors de sa première défaite de la saison face à Southampton (2-0) pour la 6e journée de Premier League.

A la 72e minute de jeu, le défenseur avait marché sur le talon de Kyle Walker-Peters, un geste probablement involontaire mais

dont le caractère dangereux lui avait valu une expulsion immédiate qui devrait déboucher sur trois matches de suspension.

"Le carton rouge était une blague, ce n'était pas intentionnel, et certainement pas violent. Cela valait peut-être un jaune", a estimé le coach italien.

"Ce n'est pas la bonne décision, ce n'est pas juste. Nous allons faire appel, c'est certain", a-t-il ajouté. Sur le match, Ancelotti a reconnu

que son équipe, privée de Richarlison devant et avec un James Rodriguez diminué, ne méritait pas de gagner.

"Nous n'avons pas bien joué, Southampton a été meilleur que nous et ils ont mérité leur victoire. Cela intervient après une très bonne série pour nous, mais il faut regarder devant maintenant et conserver le même esprit et la même confiance", a jugé le technicien.

R.S

FOOT/ALGÉRIE/SÉLECTION NATIONALE (U20)

Six cas testés positifs au Covid-19

Six (06) joueurs de l'équipe nationale algérienne (U20) de football, en stage du 22 au 25 octobre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), ont été testés positifs au COVID-19, a indiqué, dimanche, la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.



La Fédération algérienne de football (FAF) tient à informer que six (06) joueurs de l'équipe nationale des U20, ont été testés positifs au COVID-19, alors que tous les autres cas sont négatifs", a souligné l'instance fédérale. "La Commission médicale fédérale de la FAF, a pris toutes les dispositions pour que les joueurs concernés regagnent leurs lieux de confinement, au

moment où le reste de l'effectif a pris le chemin du retour dans les conditions nécessaires", ajoute la même source. L'équipe nationale des U20 avait, rappelle-t-on, entamé jeudi au CTN de Sidi Moussa (Alger), un stage de pré-sélection réservé aux joueurs évoluant à l'étranger. Une première partie du stage de préparation, réservée celle-ci aux joueurs locaux,

s'était conclue mardi dernier avec un match amical devant la 1re Région militaire (0-0). Ces stages entrent dans le cadre de la préparation du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) en Tunisie, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021) de la catégorie en Mauritanie, du 16 février au 4 mars prochains.

R.S

LIGUE 1 (LICENCES)

Le 10 novembre, dernier délai pour le dépôt des demandes

La Direction de contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels (DCGF), relevant de la Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé hier que les clubs de Ligue 1 devront déposer leurs demandes de licences pour la saison 2020-2021 "au plus tard le 10 novembre pro-

chain", car fixé comme "dernier délai" pour l'accomplissement de cette tâche. "Les dossiers doivent être déposés au niveau de la DCGF au plus tard le 10 novembre 2020, afin que la liste des Sociétés sportives par actions (SSPA), qui seront retenues pour l'obtention de la Licence de Club Professionnel

pour la nouvelle saison (LCP/2020-2021) soit remise à la LFP dès le 12 novembre 2020" a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Selon la même source, les dossiers en question doivent être composés de "trois volets", à savoir : le dossier des 19 documents, la convention tripartite

cadre (SSPA/Cabinet d'expertise/DCGF) pour la mise à niveau du management des clubs professionnels, ainsi que le contrat de prestation de service, signé entre la SSPA et le cabinet d'expertise, pour la mise à niveau du management des clubs professionnels.

R.S

FOOT/LIGUE 2

L'attaquant Rahmoun Yazid rejoint la JSM Béjaïa

L'attaquant de l'ES Ben Aknou, Rahmoun Yazid, s'est engagé pour une période de 2 ans avec la JSM Béjaïa, pensionnaire de la Ligue 2, a annoncé lundi la direction du club sur sa page officielle sur Facebook. "La direction de la JSMB est heureuse d'annoncer avoir trouvé un accord avec le joueur Rahmoun pour 2 ans. Yazid est un attaquant de couloir âgé de 23 ans. Il portera le numéro 20 chez les Vert et Rouge.", a écrit la même source. Auteur de 7 buts et 7 passes décisives, Rahmoun a joué 24 rencontres avec la formation de l'ES Ben Aknou.

R.S

BAYERN MUNICH

"La Ligue des champions est notre compétition"

La Ligue des champions est "notre compétition", a assuré hier avec un grand sourire l'attaquant du Bayern Munich Thomas Müller, à la veille du déplacement des champions en titre mardi à Moscou, chez le Lokomotiv. "Nous sommes heureux que NOTRE compétition reprenne", a lancé Müller avec sa verve habituelle, en téléconférence de presse d'avant-match, coronavirus oblige. "Le FC Bayern est toujours un prétendant au titre", a développé l'attaquant de 31 ans. "Ces dernières années (2017 et 2018 ndr), nous avons été éliminés deux fois avec un peu de malchance par le Real Madrid, mais nous sommes en permanence dans le cercle des équipes qui peuvent gagner".

Le Bayern, en tête de son groupe après la première journée grâce à sa victoire inaugurale 4-0 contre l'Atlético Madrid, a terminé sept fois dans le dernier carré lors des neuf dernières éditions, pour trois finales et deux titres. Contre Moscou mardi, "nous voulons continuer sur notre lancée, l'équipe est en forme, tous les signaux sont au vert", a assuré le Bavarois, "la motivation, c'est que toute l'Europe voie à télé comment le Bayern joue un super football". Hornis le jeune Canadien Alphonso Davies, victime samedi d'une déchirure ligamentaire à une cheville et probablement absent six à huit semaines, tout l'effectif est disponible contre Moscou, a assuré le coach Hansi Flick.

Pour soutenir Robert Lewandowski en attaque, il aura l'embarras du choix, entre Kingsley Coman, auteur d'un match fantastique contre l'Atlético (deux buts, une passe décisive), Serge Gnabry et Leroy Sané, tous les deux revenus dans l'effectif, le premier après une quarantaine et le second après une blessure au genou. "Le Lokomotiv est l'une des équipes constantes du championnat russe", a mis en garde le coach. "Ils ont encaissé très peu de buts cette saison et ils ont de très bons attaquants, avec (Fedor) Smolov et Eder. C'est une équipe qui sait défendre, qui est forte dans les transitions, il nous faudra éviter les pertes de balles inutiles".

R.S

Brèves

EN FIN DE MANDAT

Medouar autorisé à gérer les affaires courantes de la LFP jusqu'à l'AGE

Le président Abdelkrim Medouar, dont le mandat a expiré dernièrement à la tête de la Ligue de football professionnel (LFP), a été "autorisé" à gérer les affaires courantes de cette instance jusqu'à la tenue de l'assemblée générale électorale (AGE), a indiqué la LFP hier. Cette AGE aurait déjà dû se tenir, mais l'échéance a finalement été retardée à cause de la pandémie de nouveau coronavirus. "La LFP a reçu une correspondance de la FAF, en date du 25 octobre, autorisant le président Medouar à poursuivre la gestion des affaires courantes de la LFP jusqu'à la tenue de l'AGE", a indiqué l'instance dans un communiqué, en précisant que la date de cette assemblée électorale est prévue "pendant la période décidée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, et ce, après l'amendement des statuts de la LFP, essentiellement en ce qui concerne la composante de l'assemblée générale".

R.S

HANDBALL / TRANSFERT

L'Algérien Hichem Kâabeche s'engage avec Ahly SC du Qatar

L'international algérien de handball, Hichem Kâabeche, laissé libre par l'USAM Nîmes-Gard (France), s'est engagé avec Al Ahly SC du Qatar, a annoncé la formation qatarie qualifiée pour la 2e phase du Championnat national. La formation Al Ahly SC du Qatar, qui n'a pas donné de détails sur le contrat, jouera les premiers rôles du Championnat national, après avoir fini à la 2e place de la 1ère phase. En quête d'un nouveau challenge, le pivot algérien a opté pour le Qatar afin de relancer sa carrière et rester compétitif en vue du Mondial-2021 prévu en Egypte. Kâabeche, qui compte 95 sélections et 180 buts inscrits, évoluait sous les couleurs de la JSE Skikda jusqu'en 2009, avant de rejoindre la France en 2016. Il s'engage avec le club d'Istres (2016-2017) et l'USAM Nîmes-Gard (2017-2020).

R.S

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL WTA

Un bond de 13 places pour l'Algérienne Inès Ibbou (620e)

L'Algérienne Inès Ibbou a gagné treize places dans le nouveau classement mondial de la Women's Tennis Association (WTA), se positionnant ainsi au 620e rang, avec un total de 52 points, suivant la nouvelle hiérarchie, dévoilée lundi par l'instance. Une ascension que la championne d'Afrique "junior" de 2015 doit essentiellement aux bons résultats qu'elle a obtenu dernièrement en Tunisie, où elle a disputé trois tournois consécutifs à 15.000 USD. Un parcours qui cependant a tout juste suffi à la maintenir au 153e rang mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF), où la lutte a été beaucoup plus rude avec les concurrentes du Top 150. Chez la WTA, c'est toujours l'Australienne Ashleigh Barty qui caracole en tête du classement mondial, avec un total de 8717 points, devant la Roumaine Simona Halep (2e/7255 pts) et la Japonaise Naomi Osaka (3e/5780 pts). Dans le classement ITF, c'est la Roumaine Oana Simion qui occupe la première place, devant l'Australienne Seone Mendez et la Brésilienne Thaisa Pedretti.

R.S

Brèves

COLOMBIE

Un chef de la guérilla tué dans une opération de l'armée

Le commandant Uriel, l'un des principaux chefs de guérilla de l'Armée de libération nationale (ELN), a été tué lors d'une opération militaire dans le nord-ouest de la Colombie, a annoncé dimanche le président Ivan Duque.

"C'est un coup particulièrement important (porté à l'ELN) car l'une des figures les plus visibles de cette organisation terroriste est tombée", a déclaré le président dans un discours tenu dans le département du Chocó, dans le nord-ouest du pays, où l'opération a eu lieu.

La mort d'Andrés Vanegas, alias commandant Uriel, 41 ans, est le coup le plus dur porté à la dernière guérilla active en Colombie pendant le mandat du président Duque, au pouvoir depuis 2018.

Selon le chef de l'Etat, Uriel était responsable d'enlèvements, de meurtres et de recrutement de mineurs pour sa guérilla. Il est également accusé d'avoir été l'un des organisateurs de l'attentat à la voiture piégée perpétré en janvier 2019 contre une école de cadets à Bogota, qui avait fait 22 morts, en plus de l'assaillant.

Après cette attaque, le président Duque avait mis un terme aux pourparlers de paix entamés avec l'ELN par son prédécesseur, Juan Manuel Santos.

De son côté, le procureur général, Francisco Barbosa, a précisé que le décès du commandant Uriel était survenu lors d'une "confrontation" avec les forces de l'ordre dans la commune de la jungle de Novita, durant une opération militaire baptisée Odin.

USA (PRÉSIDENTIELLE)

Le vote anticipé déjà plus important qu'en 2016

Le vote par anticipation ou par correspondance pour les élections du 3 novembre aux Etats-Unis est déjà plus important que ce qu'il était quatre ans plus tôt en 2016, selon une étude indépendante publiée dimanche.

Neuf jours avant le scrutin, le US Election Project, un centre d'études dépendant de l'Université de Floride, a annoncé qu'à la date de dimanche plus de 59 millions d'électeurs avaient déjà voté.

En 2016, 57 millions d'électeurs avaient voté en avance, que ce soit par correspondance, selon le site de la US Election Assistance Commission.

Préoccupés par la persistance de la pandémie de coronavirus ou motivés par les enjeux de l'affrontement électoral entre le président républicain Donald Trump et l'ancien vice-président démocrate Joe Biden, les Américains ont voté en avance par millions. Jusqu'à présent, les Démocrates, qui ont beaucoup encouragé cette année le vote en avance, sont en tête dans le nombre des votes déjà effectués, mais on ignore si cela peut être une indication sur la nature du résultat final.

Pour leur part, Donald Trump et les Républicains ont déclaré que le vote par correspondance ouvrirait des possibilités de fraude, et on s'attend à ce que de nombreux électeurs républicains votent le jour de l'élection, le 3 novembre.

CÔTE D'IVOIRE

35.000 membres des forces de l'ordre pour sécuriser la présidentielle



Quelque 35.000 membres des forces de l'ordre ont été déployés à partir de ce dimanche pour sécuriser les opérations de l'élection présidentielle du 31 octobre en Côte d'Ivoire, émaillée par des violences meurtrières, indique-t-on de sources policière et administrative. Ce sont "14.000 policiers, 14.000

gendarmes et 7.000 soldats" qui doivent "sécuriser la fin de la campagne présidentielle et les bureaux de vote" le jour du scrutin, une opération baptisée "Barissement de l'éléphant" (l'animal symbole de la Côte d'Ivoire), selon la source policière, s'exprimant sous couvert d'anonymat. Soit un déploiement équivalent à

celui de la présidentielle de 2015, sécurisée par 34.000 hommes des forces de l'ordre, dont 6.000 Casques bleus de la mission de l'ONU qui était alors présente dans le pays.

Les forces de l'ordre devront veiller cette année sur plus de 22.000 bureaux de vote, répartis dans près de 11.000 lieux de vote sur

l'ensemble du pays, selon la Commission électorale indépendante.

Au pouvoir depuis 2010, le président Alassane Ouattara se représente pour un troisième mandat controversé, jugé "anticonstitutionnel" par l'opposition, qui a appelé à "la désobéissance civile" et au "boycott actif" de l'élection.

VIOLENCES AU NIGERIA

Appel du président Buhari pour la "la paix"

Le président nigérian Muhammadu Buhari a lancé dimanche un appel à la "paix" au Nigeria où les autorités peinent à mettre fin aux pillages après deux semaines de contamination populaire dans le pays le plus peuplé d'Afrique.

Le chef de l'Etat nigérian a ajouté qu'il soutenait le principe d'une enquête judiciaire à Lagos "pour rendre justice aux manifestants pacifiques qui ont perdu la vie, aux hommes de la sécurité qui ont été assassinés" et à ceux qui ont perdu des biens pendant les journées de violences, selon un communiqué publié par la présidence.

Il a également "appelé la population

dans tout le pays à maintenir la paix et la fraternité", selon les termes du communiqué. La répression sanglante de manifestations pacifiques à Lagos mardi soir, qui ont fait 12 morts selon Amnesty International ont indigné le pays et la communauté internationale. M.Buhari a été vivement critiqué pour ne pas s'être exprimé après ces violences. Dimanche, la situation était calme à Lagos, capitale économique du pays où le couvre-feu instauré mardi pour tenter de freiner l'escalade des violences a été allégué samedi. Des bâtiments officiels y ont été incendiés, des supermarchés pillés et des véhicules détruits pendant les violences.

LÉGISLATIVES EN LITUANIE

L'opposition de centre droit remporte le 2^e tour

L'opposition de centre droit lituanienne a remporté les élections législatives organisées dimanche, selon les premiers résultats, dans un contexte de flambée des contaminations par le coronavirus.

Le parti conservateur, qui avait recueilli 25% des voix au premier tour, a obtenu 49 des 141 sièges au parlement, alors que l'Union des agriculteurs et des verts du Premier ministre Saulius Skvernelis, qui avait fait 17% au premier tour, n'en remporte que 32, selon les premiers résultats. Pressentie pour occuper le poste de chef du gouvernement, l'ancienne ministre conservatrice des Finances, Ingrida Simonyte, 45 ans, devrait être en mesure de bâtir une coalition avec les deux partis libéraux, qui ont respectivement remporté 12 et 11 sièges. Quatre autres partis politiques sont entrés au parlement au premier tour, ce qui devrait conduire à des pourparlers sur une coalition après le second tour de dimanche. Le Premier ministre Skvernelis, plus populaire parmi les électeurs ruraux ayant de faibles revenus, s'est engagé à poursuivre la lutte contre les inégalités sociales et à introduire une prime annuelle en espèces, dite le "13^e mois de pension" pour les personnes âgées.

GUINÉE-VIOLENCES

Une mission internationale à Conakry

Des émissaires de l'ONU, de l'Union africaine (UA) et de la Communauté de développement de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) sont arrivés dimanche en Guinée pour tenter d'apaiser les tensions liées à l'élection présidentielle du 18 octobre, a indiqué le ministre guinéen des Affaires étrangères.

Une délégation des trois organisations est arrivée à Conakry pour une "mission diploma-

tique préventive", a déclaré à Mamadi Touré, sans plus de détails.

Parmi les émissaires figurent le président de la Commission de la Cédéao, Jean-Claude Kassi Brou, et le représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique de l'ouest, Mohamed Ibn Chambas.

Selon des sources diplomatiques, ces émissaires doivent quitter Conakry mardi matin. L'annonce des résultats de la présidentielle

entraîné immédiatement des violences à Conakry.

Trois personnes ont été tuées samedi suite aux violences post-électorales en Guinée, ont rapporté dimanche des médias citant une source officielle.

Cela porte à 12 le nombre de morts recensés par le gouvernement, 30 selon le bilan établi par l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG, opposition).

BARRAGE SUR LE NIL

Reprise des négociations tripartites aujourd'hui

Les négociations entre le Soudan, l'Égypte et l'Éthiopie sur le barrage éthiopien de la Renaissance sur le Nil reprendront aujourd'hui par visioconférence, sous l'égide de l'Union africaine (UA), a indiqué un communiqué ministériel.

Les ministres des Affaires étrangères et de l'Irrigation des trois pays vont se réunir par visioconférence afin de reprendre les négociations tripartites sur le barrage éthiopien de la Renaissance, à l'invitation de l'Afrique du Sud, qui préside l'UA, parain des pourparlers, précise le communiqué du ministère soudanais de l'Irrigation. Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a salué cette initiative "indiquant une volonté politique forte et un engagement des trois parties (...) en faveur d'une résolution pacifique et amiable de l'affaire du Gerd", selon le compte Twitter de l'UA. Les discussions étaient suspendues depuis août en raison de désaccords persistants entre les trois pays concernés. A cet égard, l'Union européenne (UE) a invité, samedi, l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan à travailler "rigoureusement" pour trouver un accord sur le grand Barrage de la Renaissance construit par Addis Abeba sur le Nil, selon un communiqué officiel du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell. M. Borrell a indiqué dans son communiqué, publié sur le site de l'UE, que "250 millions d'habitants profiteront d'un éventuel accord sur le remplissage du Barrage de la Renaissance éthiopien. Ces populations s'atten-



dent à des investissements dans le secteur des ressources hydrauliques, l'irrigation, la production agricole et la production d'électricité". Et de préciser que l'accord sur le remplissage du barrage est simple à conclure entre l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan". Il a également souligné que "l'Union européenne approuve les efforts de l'Afrique du Sud, président actuel de l'Union Africaine, visant

à trouver une solution via le dialogue et attend le retour au dialogue et le succès de la négociation". Addis-Abeba insiste sur le remplissage du barrage même si elle ne parvient pas à un accord avec le Caire et Khartoum qui souligne la nécessité de parvenir d'abord à un accord tripartite concernant le barrage sur le Nil Bleu, l'un des affluents du Nil. Le Caire est préoccupé par l'im-

pect négatif potentiel du barrage sur le débit de sa part annuelle des eaux du Nil, qui s'élève à 55,5 milliards de mètres cubes, alors que le Soudan en reçoit 18,5 milliards. Alors qu'Addis-Abeba affirme qu'il ne vise pas à nuire aux intérêts de l'Égypte, et que le but de la construction du barrage est avant tout de produire de l'électricité.

R.S

LIBYE

L'ONU lance le Forum du dialogue politique

La représentante spéciale par intérim du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Stephanie Williams, a lancé dimanche le Forum du dialogue politique libyen (FDPL) peu après la signature de l'accord de cessez-le-feu permanent vendredi. Ce forum convoquera sa première réunion virtuelle lundi, tandis que la réunion en face-à-face débutera le 9 novembre, a déclaré la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) dans un communiqué. "Le FDPL est un dialogue politique intra-libyen pleinement inclusif établi par les résultats de la Conférence de Berlin, qui ont été approuvés par les résolutions 2510 (2020) et 2542 (2020) du Conseil de sécurité", rappelle le communiqué. Selon la même source, les participants au forum sont issus de différentes circonscriptions basées sur les principes d'inclusion et de juste représentation géographique, ethnique, politique, tribale et sociale. L'objectif global du FDPL est un consensus quant à un cadre de gouvernance unifié pour "restaurer la souveraineté de la Libye et la légitimité démocratique des institutions libyennes", a affirmé la MANUL. D'après l'ONU, les délégations libyennes aux pourparlers de la Commission militaire mixte libyenne 5+5 avaient signé à Genève un accord de cessez-le-feu permanent. Les deux délégations de la Commission militaire mixte libyenne (5+5) ont signé vendredi à Genève, sous les auspices des Nations unies, un accord de cessez-le-feu permanent en Libye. La Commission militaire mixte libyenne est l'une des trois voies poursuivies par la Mission d'appui des Nations unies en Libye, avec les voies économiques et politiques, afin de parvenir à une solution au conflit en Libye.

R.I

SYRIE

80 rebelles pro-turcs tués dans des frappes imputées à Moscou

Près de 80 rebelles syriens affiliés à la Turquie ont été tués hier dans des frappes attribuées à la Russie contre leur camp d'entraînement à Idlib en Syrie, l'escalade la plus meurtrière dans cette région depuis huit mois. Dans la guerre complexe en Syrie, la Russie aide militairement le régime de Bachar al-Assad et la Turquie soutient les groupes rebelles dans la province d'Idlib, ultime grand bastion jihadiste et rebelle dans le nord-ouest du pays. A Idlib, les deux puissances étrangères ont négocié plusieurs cessez-le-feu mais une trêve tient depuis mars en dépit d'affrontements sporadiques. Les frappes aériennes attribuées à Moscou par un responsable rebelle et l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) ont visé un camp d'entraînement de Faylaq al-Cham, un des principaux groupes de rebelles syriens soutenus par la Turquie, voisine de la Syrie. Elles ont tué "78 combattants" et blessé une centaine dans la région de Jabal al-Douayli, dans le nord d'Idlib, tout près de la frontière turque, selon le directeur de l'Observatoire, Rami Abdel Rahmane. Certains blessés se trouvent "dans un état critique" et le bilan pour-

rait s'alourdir. Dans la ville d'Idlib, chef-lieu éponyme de la province, des dizaines de personnes ont participé aux funérailles de combattants, avec une prière collective devant des cercueils alignés. "Le bilan est le plus lourd depuis l'entrée en vigueur de la trêve" dans la province d'Idlib, a indiqué M. Abdel Rahmane. Des dizaines de combattants se trouvaient dans le camp au moment des frappes.

"UN MESSAGE"

Seif al-Raad, un porte-parole du Front national de libération, coalition de groupes rebelles affiliés à Ankara dont fait partie Faylaq al-Cham, a confirmé des frappes russes ayant fait "des morts et des blessés". Pour l'analyste Nicholas Heras, la Russie envoie un "message" à la Turquie, les deux pays soutenant également des camps rivaux en Libye et au Nagorny-Karabakh. Elle montre qu'elle "peut frapper les supplétifs syriens (d'Ankara) autant qu'elle le souhaite, si la Turquie n'engage pas une désescalade des activités militaires allant à l'encontre des intérêts russes en Libye, en Syrie, et

dans le Nagorny-Karabakh", a-t-il dit. Des combattants de Faylaq al-Cham ont rejoint des centaines d'insurgés syriens envoyés en Libye, plongée dans le chaos, et plus récemment au Nagorny-Karabakh où un conflit oppose l'Arménie à l'Azerbaïdjan. Environ la moitié de la région d'Idlib est sous contrôle des jihadistes de Hayat Tahrir al-Cham (HTS), l'ex-branche syrienne d'Al-Qaïda présente également dans des territoires adjacents, dans les provinces voisines de Lattaquié, Hama et Alep. La trêve décrétée en mars avait stoppé une énième offensive du régime Assad, qui avait réussi en quelques mois à grignoter un peu plus de territoires échappant à son contrôle. L'offensive, accompagnée de frappes quasi-quotidiennes des avions syrienne et russe, a coûté la vie à plus de 500 civils, selon l'OSDH. Elle avait déplacé près d'un million d'habitants, installés essentiellement depuis dans des camps informels à la frontière avec la Turquie. Parmi eux, près de 235 000 personnes ont fait le choix du retour, profitant de la trêve, selon l'ONU.

AU POINT MORT

L'offensive d'Idlib était alors le principal front de la guerre en Syrie, le régime, aidé militairement par la Russie, l'Iran et le Hezbollah libanais, ayant réussi à reprendre le contrôle de plus de 70 % du territoire. Déclenché en 2011 par la répression de manifestations prodémocratie, le conflit s'est complexifié au fil des ans avec l'implication de puissances étrangères et de groupes jihadistes. La guerre a fait plus de 380 000 morts et poussé à la fuite plusieurs millions de personnes. Mais les négociations de paix entre régime et opposition, menées sous l'égide de l'ONU, sont aujourd'hui au point mort. L'envoyé spécial de l'ONU, Geir Pedersen, a rencontré dimanche à Damas le chef de la diplomatie syrienne, Walid Mouallem. Il a espéré "trouver un terrain d'entente sur comment faire avancer le processus" politique, pour mettre fin au conflit. Le responsable onusien enchaîne les rencontres avec le régime syrien, mais aussi avec des figures de l'opposition et des responsables à Moscou ou Ankara, sans succès jusqu'à présent.

AFP

L'Éducation nationale a-t-elle perdu la tête ? Ou bien est-ce la France tout entière ?

En France, la liberté d'expression est un droit fondamental, mais l'insulte et la diffamation sont des délits, rappelle l'éditeur Arno Mansouri.

Bien sûr, la puissance dévastatrice de la caricature réside dans le fait de ne pas dire les choses, mais de les suggérer, de les faire sentir et ressentir. La caricature nous fait réagir, émotionnellement, jamais penser. Pourtant, sans filtre, ce dessin signifie littéralement que « les musulmans vénèrent un faux prophète lubrique qui n'est qu'un trou du cul ; leur religion est littéralement de la merde ; qu'ils aillent se faire enculer, ces faux-culs obésés ». Ce n'est certes pas écrit en toutes lettres, auquel cas cela tomberait sous le coup de la loi pour incitation à la haine, mais que Coco, Charlie, ou M. Paty le veuillent ou non, c'est ainsi que le message est perçu, plus ou moins consciemment, par toute une communauté de croyants, dont plus de 99,99 % ne sont pas des intégristes islamistes ou djihadistes. Le moins que l'on puisse dire, c'est que c'est violent.

Mais c'est aussi illégal. L'injure n'a rien à voir avec la liberté d'expression, laquelle est strictement encadrée, justement pour empêcher les dérives. Il est en effet clairement établi dans l'article 29 de la loi de 1881 sur la liberté de la presse que l'injure et la diffamation sont passibles de prison et d'amendes. « Toute expression outrageante, termes de mépris ou injektive qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure » et « Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation ». Renseignements pris, il s'avère que le Prophète Mohammed n'a pas porté plainte contre la diffusion de ce dessin, pas plus que la LICRA, ou les organisations représentatives des musulmans, échaudés il est vrai par les articles de presse, qui lors du premier procès contre les caricatures en 2007 furent présentées à tort comme voulant établir en France l'interdiction du blasphème, voire celle de représenter leur prophète. Les caricaturistes sont eux aussi soumis aux lois régissant la presse et la liberté d'expression ; ils ne peuvent s'y soustraire en prétendant que l'art (même si dans le cas précis de ce dessin, il est difficile de parler d'art) serait au-dessus des lois : ce n'est pas le cas. Par ailleurs, la jurisprudence sur la menace de troubles à l'ordre public à elle seule pourrait justifier de l'interdiction d'un tel dessin.

Enfin, et surtout, d'un point de vue pénal, le fait de montrer des images pornographiques à des enfants de moins de 15 ans, qui plus est par un enseignant dans l'enceinte scolaire (circonstance aggravante puisqu'il devient personne ayant autorité de fait sur les enfants) pourrait tomber sous le coup de l'article 227-24 du code pénal (mise en péril des mineurs) qui punit de 3 ans de prison et 75 000 euros d'amende, « Le fait (...) de diffuser par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support un message à caractère violent ou pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine (...) lorsque ce message est susceptible d'être vu ou perçu par un mineur. »

Qu'à-t-il bien pu passer par la tête de M. Samuel Paty, un enseignant de 47 ans, pour qu'il choisisse précisément cette image pour illustrer son cours d'EMC (enseignement moral et civique) à destination de ses élèves adolescents de 13-14 ans ? Cela me laisse sans voix. Car pour parler de la liberté d'expression, il avait pléthore de choix, à commencer par le plus emblématique de tous : le procès en cours



contre Julian Assange au Royaume-Uni, autrement plus significatif et important. Mais non, le professeur d'histoire a choisi le dessin le plus ordurier, le plus obscène, le plus incendiaire de toute la série des caricatures de Mahomet. Je me demande ce que cela est supposé apporter, réellement, aux élèves... Les musulmans vont non sans raison se sentir insultés, pas seulement dans leur foi, mais dans leur existence même ; et les autres vont penser que ce n'est pas grave de nier les valeurs spirituelles de l'autre puisque c'est légal et par ailleurs enseigné en classe, (donc avalisé en bloc par l'État, la République, le Savoir). Franchement, si je voulais faire de l'humour « à la Charlie », j'écrirais que M. Paty avait perdu la tête avant même l'intervention de son assassin ! Mais le plus grave dans ce fait divers qui est aussi un fait de société majeur à bien des égards est que l'Éducation nationale accepte et cautionne de telles pratiques, qui ne participent en rien du vivre ensemble, de la morale ou du civisme mais bien au contraire violent les principes mêmes de la Charte de la laïcité à l'école.

À savoir :

\$6. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

\$7. La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

\$8. La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

\$9. La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

\$10. Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République.

\$11. Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans

l'exercice de leurs fonctions.

Je pense avoir fait la démonstration plus haut que le dessin incriminé n'a rien à voir avec « une culture du respect et de la compréhension de l'autre », qu'il soumet les musulmans, les croyants d'autres religions et les athées à une intense « pression qui les empêchent de faire leurs propres choix » (que vaut la parole d'un ado de 14 ans face à celle d'un enseignant de 47 ans représentant de l'institution scolaire), qu'il ne « rejette pas la violence » mais la promet, et qu'il dévoie « le sens et la valeur de la laïcité », et qu'en conséquence, M. Paty, en manifestant ses « convictions politiques ou [anti]religieuses dans l'exercice de [ses] fonctions » a enfreint « son devoir de stricte neutralité ». Dans un monde normal, M. Paty aurait dû au minimum être vivement rappelé à l'ordre par sa hiérarchie, blâmé, voire sanctionné.

Il est évident pour tous que ses graves et multiples atteintes à la Charte de la laïcité n'auraient pas dû mener à son exécution capitale dans ses conditions abominables par un adolescent mentalement dérangé. Un fait divers ignoble et macabre que l'on ne peut que s'étonner de voir les autorités politiques et judiciaires tenter, pour l'instant sans succès, de présenter comme un attentat terroriste aux vastes ramifications.

Mais je suis stupéfié de constater que sous le coup d'une émotion compréhensible, des voix se sont élevées pour faire entrer M. Paty au Panthéon, un hommage national lui est rendu par le Président de la République en personne, et la classe politique dans son ensemble, tout comme la presse, est unanime pour célébrer le « héros mort pour la liberté ».

Notre pays est clairement devenu fou ; il a littéralement perdu la tête. Au fil des 3 dernières décennies, la loi de 1905 codifiant la laïcité (la séparation de l'Église et de l'État) a été pervertie, jusqu'à être totalement dévoyée. Rappelons qu'elle stipule dans son Article premier : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes. » Elle ne promet pas la haine des religions ou des croyants, ni l'injure, ni la stigmatisation ou l'ostracisation d'une partie de nos concitoyens

du fait de leurs convictions religieuses.

À ceux qui n'ont pas été convaincus par mon analyse du dessin « Mahomet : une étoile est née », je propose un exercice de pensée. Qu'ils imaginent l'impact que pourraient avoir dans notre beau pays laïc et dans le monde, l'équivalent chrétien d'une telle caricature, présentant la Vierge Marie nue en levrette, de trois-quarts dos, croupe offerte, con poilu ouvert et dégorgeant du foutre (du Saint-Esprit), avec en légende : « Exclusif : la PMA à 2000 ans ! » [2] Deux voies s'offrent à nous : continuer dans la surenchère de provocations ou reprendre ses esprits et revenir à l'esprit de la loi de 1905. La première, celle qui malheureusement semble se profiler chaque jour un peu plus, est certaine de nous mener à terme à la prophétie auto-réalisatrice des guerres de civilisations, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Est-ce souhaitable ? D'évidence non. L'intégrisme islamiste ne peut être combattu par la guerre sainte de la laïcité. Refuser d'« Être Charlie » en 2015 ne signifie pas justifier ou avaliser les crimes, refuser d'« Être enseignant » aujourd'hui ne signifie nullement se réjouir du sort de M. Paty ; dans un cas comme dans l'autre, c'est simplement refuser le faux choix qui nous est offert : ni Charlie, ni Kouachi (ou ni Prof, ni assassin) car nous n'avons pas à choisir quelle voie nous mènera à la guerre des civilisations : nous devons impérativement la refuser. C'est fort heureusement le souhait de l'immense majorité de nos concitoyens.

Certains me rétorqueront que renoncer, c'est abdiquer face aux intégristes et aux djihadistes. Déjà, il faudrait bien prendre conscience que l'islamisme politique a été favorisé de longue date par différentes puissances occidentales à des fins géopolitiques, comme ce fut le cas lors de la Grande Révolte arabe pilotée par les Anglais contre l'Empire ottoman pendant la Première guerre mondiale. Ou pour prendre un exemple plus récent, on oublie un peu facilement qu'il fut un temps où certaines femmes afghanes allaient en jupe à l'université de Kaboul dans les années 1970 (certes une infime minorité appartenant à l'élite) ; c'était avant que le pays ne soit déstabilisé par les États-Unis qui souhaitaient offrir à l'URSS son propre Vietnam. Qui peut dire ce que serait ce pays, 50 ans plus tard, s'il n'avait pas connu 40 ans de guerre ininterrompue ? À l'époque, les djihadistes étaient présentés en Occident, et accueillis à la Maison-Blanche comme des combattants de la liberté, une stratégie funeste maintes fois reprises par la suite, jusqu'à nos jours (de la Bosnie et du Kosovo, en passant par la Tchétchénie, la Libye ou au front al-Nosra ou Daesh en Syrie).

L'intégrisme, le fanatisme ne sont l'apanage exclusif d'aucune religion spécifique. On peut aussi être un intégriste fondamentaliste de la laïcité, et la dévoyer de la même manière que les fous de Dieu, quelle que soit leur obédience, peuvent dévoyer une religion. Croire que l'on peut combattre l'intégrisme religieux en adoptant une position antagoniste et violente (même si la violence n'est en l'occurrence que symbolique, elle demeure réelle) n'est pas seulement une illusion dénuée de fondement : c'est une posture intellectuellement et humainement irrecevable, qui s'avère dangereuse, mortifère et comme le prouvent les attentats contre Charlie Hebdo ou la décapitation de M. Paty, mortelle et sans issue.

Fin

Par Arno Mansouri